

**Ernie Regehr : Notes en vue de la Table ronde sur une nouvelle politique de défense pour le Canada qui aura lieu à Yellowknife
Le 24 mai 2016**

Menaces à la sécurité du Canada

Les évaluations officielles des menaces concluent constamment, depuis des décennies maintenant, que le Canada ne fait face à aucune menace militaire actuelle ou prévisible. Les descriptions des défis liés à la sécurité du Canada de l'après-guerre froide se concentrent sur le terrorisme, les catastrophes naturelles et d'origine humaine, la traite de personnes et le trafic de stupéfiants ainsi que sur d'autres questions relatives à la sécurité publique et à l'application de la loi. Dans le monde et dans certaines collectivités du Canada, l'expérience dominante de l'insécurité se présente, non pas sous la forme de menaces d'une attaque de la part de forces étrangères, mais d'une marginalisation économique, d'une dégradation de l'environnement et du changement climatique, de soins de santé inadéquats, d'une absence de possibilités solides de s'instruire, d'un isolement ou d'une exclusion politique et d'une négation des droits fondamentaux.

Ces problèmes sérieux comportent régulièrement une désintégration sociale et politique progressive, une perte de confiance dans les institutions publiques qui sont censées servir les intérêts des gens et voir à leur bien-être, ainsi qu'une escalade de l'instabilité et de la violence. Les défis sociaux et politiques se transforment en défis d'application de la loi et militaires.

Les Forces armées canadiennes au pays

En l'absence de menaces militaires directes au pays, les FAC se concentrent sur la connaissance et le contrôle du domaine ainsi que l'assistance aux autorités civiles et aux organismes responsables de l'exécution de la loi, de la recherche et sauvetage et des interventions d'urgence en cas de catastrophes naturelles et d'origine humaine. Pendant que ces missions sont en grande partie liées à la sécurité publique et à l'application de la loi, la connaissance et le contrôle du domaine se rapportent à la protection de la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Canada. Être informés de source sûre des activités qui se déroulent sur le territoire national ou aux abords de celui-ci, prévenir les intrusions non autorisées et assurer l'exécution des lois et des règlements canadiens contribuent à la sécurité publique, mais jouent un rôle essentiel dans la confirmation de l'absence actuelle de menaces militaires. Les fonctions de surveillance et de contrôle remplissent aussi une obligation envers nos voisins : celle de leur garantir de façon crédible que le Canada ne ferme pas les yeux sur la présence de menaces à leur sécurité.

Dans sa lettre de mandat au ministre de la Défense nationale, le premier ministre lui demande avec à-propos d'accorder davantage d'attention à ce rôle, l'enjoignant de « renouveler la priorité accordée par le Canada à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses régions frontalières, particulièrement dans la région de l'Arctique ».

Coopération en matière de défense en Amérique du Nord

Le Canada et les États-Unis ont bien sûr une tradition et une infrastructure bien établies (par le biais du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord [NORAD] et d'un éventail d'accords et de mécanismes bilatéraux) de collaboration à la défense continentale. Le Mexique est absent d'un tel arrangement, une lacune qui devrait être corrigée.

Le modèle de relations de défense entre le Canada et les États-Unis consiste à collaborer à la surveillance et à la connaissance du domaine. Dans des circonstances normales, cette collaboration repose sur les ressources nationales pour ce qui est de la recherche du renseignement, de la surveillance, de la reconnaissance et du contrôle, et sur la communication de l'information nécessaire pour dresser un portrait continental global des domaines respectifs. La fonction d'application de la loi est, et devrait être, nationale, même si le NORAD assure un commandement de la défense aérienne interarmées, et l'achat de systèmes maritimes et aériens devrait répondre aux besoins quotidiens des missions nationales. En temps de paix, il est d'usage que chaque pays utilise ses propres ressources en matière d'application de la loi, et il serait logique de mettre fin officiellement au commandement interarmées en temps de paix. Il serait prudent d'étudier sous tous leurs aspects les arrangements de coopération en matière de défense à la grandeur du continent (y compris le Mexique) en cas d'urgence liée à la sécurité. Il existe déjà des dispositions visant à fournir une aide d'urgence transfrontalière aux autorités civiles.

Les Forces armées canadiennes à l'étranger

La sécurité du Canada repose sur un ordre mondial stable et prospère qui fonctionne selon des règles convenues s'appliquant à tous, et en vertu desquelles la souveraineté et l'intégrité territoriale du Canada sont reconnues et respectées par les autres pays. Les conditions qui existent et les événements qui se déroulent bien au-delà de nos frontières ont une grande incidence sur la sécurité du Canada, comme sur notre économie. Il y va donc des intérêts vitaux du Canada en matière de sécurité de faire autant que possible pour prévenir le chaos en soutenant le développement économique et la saine gouvernance dans les pays où ils font défaut, ainsi que le règlement des conflits et les efforts de diplomatie préventive.

Le Canada est également en mesure de fournir une assistance militaire dans les pays où le manque d'attention à l'insécurité humaine a entraîné une escalade des troubles ainsi que des défis militaires directs pour les autorités et les institutions nationales, et où les populations vulnérables ont besoin d'être protégées. Toute contribution qu'apportera le Canada fera nécessairement partie d'un engagement international plus vaste, et l'intention du gouvernement de renouveler l'engagement du Canada aux opérations de maintien de la paix de l'ONU doit être louée. Comme les opérations de paix complexes des Nations Unies comportent régulièrement des éléments combattants, il ne s'agit pas de scénarios de guerre classique. Les objectifs prépondérants des opérations de paix des Nations Unies sont de créer un espace pour l'engagement politique (pour éviter d'obtenir des résultats politiques influencés par l'extérieur), de protéger les civils et de confronter les divulgateurs, en plus de faciliter les efforts humanitaires et de reconstruction. Les rôles que jouent les FAC au pays sont en grande partie compatibles avec les efforts de stabilisation des opérations de l'ONU.

Dépenses liées à la défense et à la sécurité

Le Canada est un pays riche qui a les moyens d'apporter des contributions importantes à la paix et à la sécurité internationales tout en assurant la sûreté et la sécurité publiques au pays. Cependant, la nature des besoins en matière de paix et de sécurité n'est pas essentiellement militaire – ni la recherche de sécurité au pays ni le soutien de la paix et de la sécurité à l'étranger. Pendant que les Forces canadiennes exercent des rôles d'une importance cruciale sur le plan de la défense et de la sécurité, au pays et à l'étranger, la sécurité et le bien-être des

personnes, où qu'elles soient, sont assurés davantage par un appui économique, social et politique que par des moyens militaires. Comme les dépenses doivent tenir compte des priorités en matière de sécurité, le Canada doit redresser la profonde insuffisance de fonds qu'il fournit actuellement à l'Aide publique au développement (APD) tout en maintenant ses dépenses en défense à peu près aux niveaux actuels.

Deux réalités inévitables attirent l'attention sur l'importance d'augmenter les dépenses dans les mesures de sécurité, au-delà de la priorité à la capacité militaire : accroître la reconnaissance du besoin de déterminer et d'atténuer les causes des conflits armés, et reconnaître, d'une manière quasi universelle, qu'il n'y a pas, en fin de compte, de solutions militaires aux conflits politiques ayant des causes profondes, comme ceux qui ravagent actuellement l'Iraq et la Syrie ainsi que d'autres régions du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Même si la lutte à l'instabilité politique profonde et au type d'extrémisme dont fait preuve l'État islamique d'Iraq et de la Syrie (EIIS) comportera encore inévitablement des dimensions militaires, les facteurs économiques, sociaux et politiques des conflits exigent de renouveler l'accent sur les activités de consolidation de la paix et de prévention des conflits.